

Régime de la responsabilité des produits défectueux et dommages

<http://www.avocat-darbin-lange.fr/2019/06/19/regime-de-la-responsabilite-des-produits-defectueux-et-dommages/>

Contrairement à ce que prévoit la directive européenne, le régime français de la responsabilité du fait des produits défectueux s'applique également aux dommages causés à un bien destiné à l'usage professionnel.

La Cour de cassation a confirmé ce principe dans un arrêt du 14 novembre 2018.

Cour de cass. 1ère chambre civile 14-11-2018 n° 17-23.668

Notre site utilise des cookies sans usage commercial puisque nous n'utilisons aucun outil d'analyse de comportement. En cliquant sur OK, vous en acceptez l'utilisation. [OK](#)

[En sav](#)

[Necessary](#) Always Enabled

[Non-necessary](#)



Non-necessary